

Le risque de séismes

Le risque de Séismes est de catégorie 1 à Leuville-sur-Orge, soit un aléa très faible.

Le retrait-gonflements des sols argileux

La commune de Leuville-sur-Orge est, compte tenu de la nature des sols, exposée au risque de retrait-gonflement des sols argileux. Ce risque résulte de la sécheresse (phénomène de dessiccation) ou d'une forte augmentation de teneur en eau au cours du retour à une pluviométrie normale (ré-imbibition rapide).

Les formations géologiques d'argiles vertes composent une partie de la géologie sur les coteaux. L'argile verte est assez pure, plastique et est très sensible à l'eau présente localement.

La commune est soumise aux aléas liés au retrait gonflement des argiles. Les coteaux de la vallée de l'Orge sont soumis à des aléas forts.

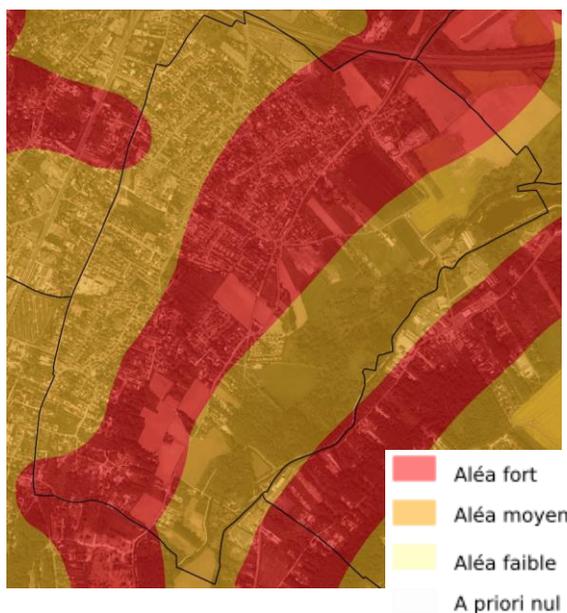
L'aléa



Un « aléa fort » signifie que des variations de volume ont une très forte probabilité d'avoir lieu. Ces variations peuvent avoir des conséquences importantes sur le bâti (comme l'apparition de fissures dans les murs).

La commune ayant été plusieurs fois reconnue en état de catastrophe naturelle consécutivement à des mouvements de sols provoqués par des phénomènes météorologiques anormaux, l'attention des futurs acquéreurs, propriétaires, constructeurs est attirée sur les risques que peuvent engendrer ces couches argileuses sur les fondations des constructions. Il appartient donc, dans les zones où sont répertoriées ces couches argileuses, d'apporter un soin particulier à l'étude du sol local, à la conception des assises et des appuis des constructions et à leur mise en œuvre dans les règles de l'art.

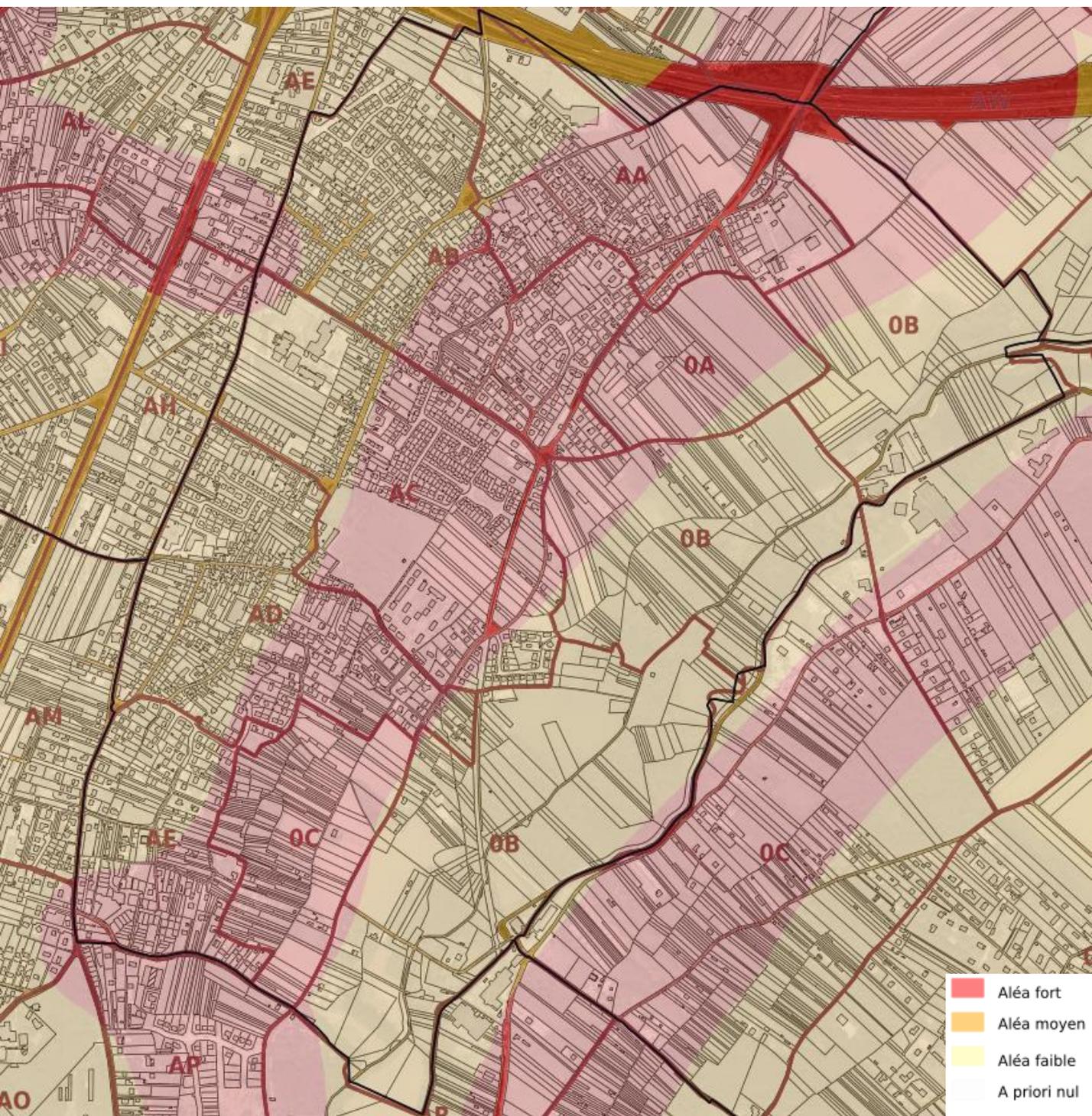
Cartographie de l'aléa lié aux sols argileux



BRGM-MTES

État initial de l'environnement

Cartographie de l'aléa lié aux sols argileux



BRGM-MTES